

## Intervention de l'UNSA Police auprès du CGLPL

**L**e 05 novembre 2020, l'UNSA Police a été reçue en audience par la délégation du Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté - CGLPL - lors de leur déplacement sur Coquelles (DIDPAF).



L'UNSA Police a évoqué les conditions de travail de nos collègues sur la DIDPAF Littoral :

- ➔ Immobilier (locaux exigus et encombrement de nombreux axes de circulation)
- ➔ Un rapport "effectif/activité" en inadéquation (CRA Coquelles, SCCT, BMR, UJ, Geôles...)
- ➔ Un matériel défaillant, obsolète ou manquant (communication, détection, écoutes...)
- ➔ L'absence d'un emploi de l'effectif CRA aux seules missions du CRA Coquelles
- ➔ Des missions d'escortes "CRA extérieurs" inacceptables
- ➔ L'absence de condition pour l'exploitation de l'extension du CRA Coquelles
- ➔ Un manque cruel de postes à l'avancement (Major et postes nomenclaturés)
- ➔ Déterminer une capacité par geôle et non pour le modulaire des GAV
- ➔ Décalages de nuit intempestifs / Insécurité face à la montée de la violence
- ➔ Une perte de sens de la mission pour bon nombre de nos collègues

*UNSA Police, le langage de vérité !*

